

Fiche outil 4 : **Le Plan de Formation**

Statut de l'outil : Obligatoire Fortement recommandé

Objectifs : Il permet de rassembler et planifier l'ensemble des actions de formations validées par le chef d'entreprise pour ses salariés suite à la réalisation des entretiens professionnels et en fonction de la stratégie de développement de l'entreprise.

Quel est l'intérêt du plan de formation ?

- Avoir une visibilité complète des formations réalisées sur une année
- Permettre d'organiser les sessions de formations en fonction du calendrier
- Prévoir le remplacement des salariés qui sont concernés par une formation pendant le temps de travail

Quels types de formations ?

- Les formations obligatoires
- Les formations d'adaptation au poste de travail et celles liées à l'évolution et au maintien dans l'emploi (qui relèvent de l'obligation de l'employeur)
- Les formations liées au développement des compétences (facultatives)
- Les actions de bilan de compétences
- Les actions de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les formations pendant ou en dehors du temps de travail